

## Soutien au processus électoral (Phase II)

Thématique principale: Démocratie et gouvernance



### Informations générales

Budget global	€500,000
Budget européen	€500,000
Date de début	01/07/2019
Date de fin	31/12/2022
Statut	Archivé
Projet National	Oui

### Organisations partenaires

#### Chef de file

- UNDP - UNITED NATIONS DEVELOPMENT PROGRAMME

### Labels:

# Informations

---

## **Actualités du projet :**

- R1 : Structure institutionnelle et politiques mises en place pour la durabilité des autorités électorales
- R2 : Développer les capacités de planification stratégique des autorités électorales
- R3 : Mobilisation continue des parties prenantes par les autorités électorales
- R4 : Accroître les capacités techniques du personnel pour un perfectionnement professionnel général
- R5 : Les lois électorales sont en conformité avec les normes internationales et contiennent des provisions techniques pour la conduite des processus électoraux crédibles
- R6 : Le projet d'Assistance Electorale en Tunisie (PAET) est créé et mis en œuvre de manière transparente et efficace
- R7 : Amélioration de la capacité institutionnelle de l'OGE à préparer et gérer des scrutins
- R8 : Amélioration des capacités des agents électoraux à accomplir leur fonction dans l'administration des scrutins
- R9 : Amélioration de l'opinion publique à travers la sensibilisation sur l'éducation civique et électorale
- R10 : Revoir et améliorer l'efficacité du système de gestion des résultats électoraux

## **Présentation du projet :**

L'objectif global est de contribuer aux efforts de gouvernance démocratique en Tunisie à travers : le développement des capacités des autorités électorales à long terme, une assistance pour l'amélioration des réformes institutionnelles ainsi qu'une augmentation de la participation des citoyens dans des processus électoraux jugés crédibles. Naturellement, un accent particulier sera mis sur les priorités thématiques identifiées par les parties prenantes tunisiennes.

## **Objectifs du projet :**

- OS1 : Renforcement des capacités institutionnelles des autorités électorales sur le long terme
- OS2 : Améliorer la capacité des autorités électorales à conduire des scrutins crédibles